

# Le journal de Villeréal

Trimestriel d'information municipale

dossier

L'EHPAD fait peau neuve

## TRAVAUX A L'EHPAD



Photo © Christelle Blavette

L'EHPAD de Villeréal se prépare à un vaste programme de rénovation de ses bâtiments et à une extension, avec la création d'une nouvelle unité d'hébergement de quatorze lits. L'opération porte sur la restructuration des ailes Ronsard et Verlaine, avec des objectifs de confort et de performance énergétique pour les bâtiments d'hébergement. Le 10 mars dernier, un comité de sélection s'est tenu à l'EHPAD pour retenir trois cabinets d'architecture sur les vingt candidats. A ce jour, l'estimation des travaux avoisine les quatre millions d'euros. Le choix définitif de l'architecte sera fait en juin. Les travaux sont programmés pour début 2024 pour une durée estimée à 3 ans. ▶▶▶ Pages 4 & 5

sur la place

## Le retour de la Ronde cycliste

Après le succès de la Ronde cycliste USEP en 2019, les enseignants de l'école élémentaire ont souhaité engager à nouveau les élèves dans cette nouvelle édition qui aura lieu du 13 au 18 juin prochain. La Ronde cycliste mobilisera des enfants, parents et enseignants de plusieurs communes du département sur un circuit pendant six jours.

Villeréal avait été la ligne d'arrivée il y a trois ans, et sera le point de départ cette année. 115 enfants sont inscrits dans cette course, dont près de la moitié sont issus de notre école. Ils s'entraînent chaque semaine pour préparer cette épreuve. Quarante adultes accompagnants seront aux côtés des enfants. Le départ sera donné place de la Halle le lundi 13 juin à 9h30.



Photo © Pauline Gasseling

N° 101

Sommaire

- **Sur la place**  
Le retour de la Ronde cycliste  
— Page 1
- **État civil**
- **Actualités** : Communication. Déchetterie. Plaquette des écoles. Covid. Caisse d'Epargne. Visite d'architectes.
- **Tour de ville** : AG CAPEB. Ciné en plein air. Sept classes à la rentrée. Correspondants ENEDIS. Tournoi des vétérans. Terra Aventura, le bilan. Solidarité Ukraine
- **Éditorial** : L'effet papillon  
par *Guillaume Moliérac*  
— Pages 2 & 3
- **Dossier**  
Zoom sur l'EHPAD de Villeréal.  
— Pages 4 & 5
- **Débat**  
Un nouveau mode de stationnement à l'essai. Et un règlement pour les terrasses.
- **Retransmissions 2022**  
Le programme du trimestre.  
— Page 6
- **Questions à...**  
Julie Farbos de ValOrizon.
- **Portrait**  
Sandrine Cano, assistante sociale.  
— Page 7
- **Initiatives** :  
Belles cylindrées et astronomie.
- **Sur la place**:  
Le projet de city-stade est lancé
- **La colonne des assos** :  
Cyclo 4  
— Page 8

◆ DÉCÈS

**LAGARDE** Pierre, 89 ans, époux de **CAMINADE** Lucette, à Villeréal le 11 janvier.

**MELLET** Marie, 67 ans, épouse de **DULUC** Henri, à Agen le 12 janvier.

**SEROUGNE** Lucien, 91 ans, célibataire, à Villeréal le 29 janvier.

**VILA** Etienne, 73 ans, veuf de **ROUSSILLES** Colette, à Villeneuve-sur-Lot le 30 janvier.

**RODRIGUES** Carlos, 42 ans, célibataire, à Marsalès le 23 janvier.

**POIRIER** Christophe, 52 ans, veuf de **GUILLEM** Francine, à Agen le 11 février.

**JACQUOT** Patrick, 64 ans, divorcé de **PIQUET** Catherine, à Villeréal le 16 février.

**BARREAU** Nicole, 69 ans, épouse de **MANIERE** Gérard, à Villeneuve-sur-Lot le 26 février.

**MAGNOL** Georgette, 95 ans, veuve de **CHABRONNIER** Arthur, à Villeneuve-sur-Lot le 26 février.

**LEBOUCHER** Renée, 90 ans, veuve de **FAURE** André, à Villeréal le 15 mars.

**MASSICOT** François, 88 ans, veuf de **PETIT** Georgette, à Villeréal le 16 mars.

◆ COMMUNICATION

Du nouveau

La municipalité a décidé en début d'année de moderniser ses outils de communication. Ainsi, la création d'un nouveau site internet est en étude, et une nouvelle page Facebook intitulée « Mairie de Villeréal » a pris le relais de « Villereainfos.redaction ». Vous êtes déjà plus de 700 à vous être abonnés. Par ailleurs, le Journal de Villeréal change de fréquence. Le bulletin municipal au format papier, sera dorénavant trimestriel et non bimestriel comme vous en aviez l'habitude. Ainsi, vous retrouverez les informations de la vie du village en janvier, avril, juillet et octobre.

◆ DECHETTERIE

Payante pour les pros

La communauté des communes était l'une des rares collectivités à offrir un accès libre à tous en déchetterie. Face là aussi à l'augmentation des charges pour la collectivité, il est décidé de rendre payant les quatre flux en collecte, à savoir les déchets verts, les gravats, le bois traité et les encombrants/tout venant. Pour rappel, le prix du m3 de déchets verts sera facturé 7,70 € ; 17,60 € pour le tout-venant et le bois traité; et pour les gravats de chantier, le prix sera de 4,40 € HT. Les déchets verts sont les matériaux les plus simples à détourner de nos déchetteries. Ils peuvent être traités directement dans nos jardins grâce au broyage.

◆ ECOLES

La plaquette actualisée

Pour la troisième année, une plaquette présentant les écoles du village a été réalisée en partenariat avec les enseignants, l'association de parents d'élèves, Vacances Nature, la société de restauration API et la municipalité. Comportant une synthèse des activités et équipements des écoles, des informations sur la cantine, le périscolaire, etc., elle est envoyée aux familles dont les enfants entrent en maternelle à la prochaine rentrée scolaire. Elle est aussi distribuée à la crèche et au RAM de Born et à la MAM de Villeréal, ainsi qu'aux nouveaux parents du territoire lorsqu'ils se présentent en mairie.



tour de ville

AG CAPEB

Villeréal accueillera l'assemblée générale de la CAPEB du Lot-et-Garonne le 5 mai à la salle François Mitterrand. La CAPEB (Confédération Artisanat et Petites Entreprises du Bâtiment) est un syndicat patronal représentant l'artisanat du bâtiment. Au niveau national, l'artisanat représente plus de 550 000 entreprises dans le bâtiment. Sont considérées comme artisanales des entreprises de moins de 20 salariés. En chiffre, elles représentent 38% de l'artisanat en Lot-et-

Garonne, soit près de 3520 sociétés.

Ciné en plein air

Ecran 47, l'association des cinémas indépendants du Lot-et-Garonne a proposé à la municipalité d'organiser une séance de cinéma en plein air le 18 août prochain. La diffusion aura lieu sur la place de la Libération qui sera fermée et protégée pour l'occasion.

Sept classes à la rentrée

Comme chaque début d'année, l'inspection d'académie planche sur la rentrée suivante. La baisse des effectifs à l'école mater-

nelle pouvait laisser craindre le pire avec la fermeture d'une classe. Il n'en est rien. Les sept classes seront toujours ouvertes à la rentrée de septembre 2022 : cinq à l'élémentaire et deux à la maternelle. Pour les effectifs, nous comptons près de 105 enfants du CP au CM2 et une trentaine d'enfants en maternelle.

Correspondants ENEDIS

Le 17 février dernier, ENEDIS a organisé à Monflanquin une réunion pour tous ses "correspondants de crise" : dans chaque commune, des

## ◆ COVID

## Retour à la normale ?

Depuis le lundi 14 mars, les règles sanitaires se sont considérablement allégées. Le port du masque n'est plus obligatoire aussi bien dehors que dedans (sauf dans les lieux de santé comme les EHPAD, cabinets médicaux...) et les transports en commun. De même, nous n'avons plus à présenter un passe sanitaire à l'entrée des restaurants et lieux recevant du public (hors lieux de santé). De fait, les animations peuvent reprendre comme avant la crise. Lotos, bals, fêtes et cérémonies peuvent se tenir dans un bâtiment public sans jauge limitée et sans contraintes spécifiques.

A l'école aussi, les enfants peuvent de nouveau ôter le masque en classe et le non brassage des classes n'a plus lieu d'être. Toutefois, les gestes barrières sont toujours conseillés, tels que se laver les mains régulièrement, et celles et ceux qui le souhaitent peuvent toujours porter un masque.

## ◆ SERVICE

## La Caisse d'Epargne s'agrandit

La nouvelle Caisse d'Epargne a ouvert dans ses nouveaux locaux en février. Historiquement située sous les cornières, l'agence bancaire s'est déplacée sur la place du Haut Morvan-Château Chinon, derrière la mairie, dans des locaux plus grands et plus visibles. Signe de la vitalité économique de la bastide, la banque se développe et accueille aujourd'hui quatre employés et surtout un

nouveau distributeur de billets. Si en France, le nombre de DAB (distributeurs automatiques de billets) ou GAB (guichets automatiques de banque) tend à se réduire, Villeréal en compte désormais quatre en centre-ville : Crédit Agricole, Banque Populaire, Caisse d'Epargne et au bureau de tabac qui est un point relais Crédit Agricole, ainsi qu'un en périphérie, dans Intermarché.



## ◆ VISITE

## Les futurs architectes et urbanistes en séjour d'étude

Une cinquantaine d'étudiants en deuxième année d'école d'architecture et d'urbanisme de Bordeaux se sont rendus par deux fois sur notre territoire dans le cadre de leurs travaux d'études. L'objectif pour eux : penser la vie dans une petite ville rurale dans les années à venir et imaginer ce que seront les besoins en logements, les enjeux sur les déplacements et la mobilité en milieu rural, la place de la voiture et de l'homme en ville et les aménagements urbains en fonction du devenir climatique. Les étudiants ont rendu un exposé aux élus des communes concernées (Cancon, Castillonnès, Monflanquin et Villeréal) le 5 avril dernier à Castillonnès. ■

correspondants locaux ont été nommés afin d'assurer l'interface entre ENEDIS et la commune. Ces correspondants (le maire et un adjoint pour Villeréal), avec leur connaissance du terrain, constituent un atout important pour ENEDIS en assumant un rôle d'information auprès des usagers mais aussi de recommandations afin d'adopter des comportements de sécurité face à un événement climatique majeur.

**Tournoi des vétérans**

L'USV football de Villeréal conclura l'année sportive avec le tournoi de Sixte des

vétérans, organisé pour sa deuxième édition le 26 juin, à partir de 9h, au stade de La Plagne. Pour les douze équipes en lice, composées de joueurs de 35 ans minimum, des matchs courts dans une ambiance conviviale. Au programme: lots, grillades et petite restauration sur place.

**Terra Aventura: le bilan**

Lancé l'été dernier dans un contexte sanitaire peu favorable, le parcours de chasse au trésor « Terra Aventura » a connu une première édition très prometteuse. Plusieurs centaines de

participants ont arpenté les rues et places de la bastide à la recherche d'indices pour résoudre les différentes énigmes et trouver la cache finale des " Poy'Z", ces objets collectors à gagner. Ces jeux de pistes sont très appréciés des familles et permettent de découvrir le village sous une approche à la fois ludique et historique.

**Solidarité Ukraine**

Bravo à ECLATS, à l'association de parents d'élèves et à l'Amicale des Pompiers pour la collecte réalisée au bénéfice des Ukrainiens du 14 au 26 mars dernier. ■

## L'effet papillon

Guillaume Moliérac

**D**ébut février, nous envisageons la décruce d'une épidémie et le retour - pour de bon - à une vie démasquée, sans le stress des tests et cas contacts à répétition. Sitôt annoncé le répit laissé par les différents variants du Covid-19 que débarquaient les chars russes chez leurs voisins ukrainiens le 24 février. Une crise en chasse une autre. Dans cette époque heurtée, on se rend compte de ce qu'est l'effet papillon, qui prétend qu'un battement d'ailes à un endroit du globe peut entraîner une catastrophe à l'autre bout. Un microscopique virus d'Asie a paralysé le monde pendant des mois et en a ralenti les échanges. L'invasion d'un pays aux frontières de l'Europe provoque des pénuries de matières premières, tant pour l'agro-alimentaire que pour le bâtiment, l'industrie, etc. Les coûts de production augmentent sans limites. Pourtant, il y a chez nous, des citoyens et des associations qui se mobilisent pour aider un peuple subissant la guerre, mais aussi celles et ceux qui en subissent les conséquences indirectes. Le milieu associatif a souffert du Covid et peine parfois à se relancer; pourtant, il répond présent et se mobilise. Ce journal a pour ambition en plus de transmettre des informations communales, de mettre en avant les hommes et les femmes qui œuvrent pour le territoire en créant de la solidarité, du partage, de l'animation. Si Villeréal se porte bien, c'est en grande partie grâce à ce foisonnement d'initiatives. En ce début de printemps se préparent déjà festivals, concerts et événements de l'été à venir et ces petits battements d'ailes augurent de belles choses. ■

**L'EHPAD Pierre Grenier de Cardenal s'engage dans une nouvelle opération de rénovation et d'extension de ses bâtiments.**

**L'occasion de mettre en lumière cet établissement de santé et d'expliquer le fonctionnement général d'un EHPAD.**

### **EHPAD ou maison de retraite ?**

Un EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, c'est-à-dire une maison de retraite médicalisée adaptée à l'accueil de résidents en perte d'autonomie. Cette structure convient à la fois aux seniors autonomes et aux aînés dont les facultés physiques ou cognitives sont altérées. Pour être accueilli en EHPAD, il faut avoir au moins 60 ans et avoir besoin de soins et d'aide quotidiens pour effectuer les actes de la vie courante. Des aides financières peuvent être accordées pour payer certains frais.

En plus de l'hébergement permanent ou temporaire, l'EHPAD gère un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) de trente places pour des personnes âgées de plus de 60 ans des communes du villeréalais.



Photo © Christelle Blavette

### **Une direction partagée entre six établissements**

La particularité de la maison de retraite de Villeréal est que depuis la mi-2021, elle est intégrée dans un pôle de direction commune et partagée avec cinq autres établissements situés en Dordogne (Beaumont-du-Périgord, Eymet, Lalinde, Monpazier et Cadouin). Une nouvelle organisation qui permet de mutualiser des postes de direction, mais aussi en particulier le poste de médecin coordonnateur. Patricia Feuillet, qui était jusqu'alors directrice par intérim à Villeréal, a pris la direction commune, et Sabrina Georges occupe le poste de direction adjointe. L'établissement accueille 90 résidents et emploie près de 62 salariés.

### **Le GIR, c'est quoi ?**

Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6, le plus faible. Les personnes évaluées en GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Afin de vérifier qu'une personne remplit les conditions de perte d'autonomie nécessaires à l'attribution de l'APA, le médecin coordonnateur de l'établissement évalue son GIR en utilisant la grille nationale AGGIR (autonomie-gérontologie-groupe iso ressources). Cette grille lui permet de déterminer à quel GIR correspond la perte d'autonomie. Cette évaluation est réalisée en général un mois après l'entrée dans l'établissement. En fonction de l'évolution de la situation, une réévaluation du GIR peut être réalisée par le médecin coordonnateur au cours du séjour dans l'établissement. Le point GIR départemental est fixé pour 2022 à 6,94 €.

## Les tarifs et aides financières

Le prix mensuel d'un EHPAD est calculé en fonction du coût de l'hébergement et du tarif dépendance. Viennent en déduction de cela les aides sociales pour les bénéficiaires.

Selon la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) en 2019, le prix médian en hébergement permanent d'une chambre individuelle en EHPAD (pour un échantillon de 6 751 EHPAD) s'élève à 2004 € par mois, soit 27 € de plus (+ 1,39 %) que celui constaté en 2018 (pour 6 668 EHPAD).

A Villeréal, ce prix mensuel est estimé à environ 1748 €. Il se construit entre le prix de l'hébergement et le niveau de dépendance.

Ce qui se traduit ainsi :

- le tarif d'hébergement par jour est fixé à 53,81 € (prix par personne des chambres majoritairement proposées dans l'établissement, sous réserve de disponibilité et avant déduction des aides possibles)
- le tarif dépendance par jour (mis à jour au 22/02/2022):

GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6
21,33 €	13,55 €	5,74 €

Pour accompagner les personnes âgées à vivre dans ces établissements, les pouvoirs publics mettent en place des aides sociales telles l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), l'ASH (aide sociale à l'hébergement) et l'ALS (allocation de logement sociale).

L'APA en établissement aide le résident à payer le tarif dépendance correspondant à son GIR. En effet, en EHPAD, les soins sont pris en charge par l'Assurance Maladie; les prestations relatives à l'hébergement sont payées par le résident ou l'aide sociale; l'aide et l'accompagnement liés à la dépendance sont pris en charge en partie par l'APA.

L'ASH peut être versée aux résidents qui ne peuvent pas payer l'intégralité de leur facture en EHPAD. Le Conseil Départemental paie la différence entre le montant de la facture et la contribution de la personne, voire de ses obligés alimentaires. Les montants versés sont récupérables par le Conseil Départemental.

L'ALS est l'aide au logement sociale pour des personnes ne pouvant prétendre à l'APL (aide personnalisée au logement). Comme un locataire, un résident d'un établissement d'hébergement peut y avoir droit s'il déclare l'EHPAD comme étant sa résidence principale.



## Le projet de rénovation

Le 10 mars, un jury s'est retrouvé pour sélectionner trois cabinets d'architectes qui devront proposer un projet de rénovation des façades des bâtiments existants, mais aussi la création d'une extension pour accueillir quatorze lits supplémentaires.

Cette restructuration est nécessaire pour réhabiliter des structures datant d'une part de 1959 et de 1988 pour d'autres. Ainsi, il s'agit de 2400 m<sup>2</sup> à rénover et de 700 m<sup>2</sup> à créer. Les travaux se réaliseront en phasage tout en maintenant les résidents *in situ*. Ils devraient commencer en début d'année 2024 et se terminer en 2027. ■

**La municipalité de Villeréal travaille sur la place de la voiture en ville et autour de la Halle. Une réunion de travail a déjà eu lieu avec les commerçants, et une phase test se déroulera ce printemps et jusqu'à la fin de l'été.**

Tout d'abord un constat: nous sommes - et c'est une très bonne chose - de plus en plus nombreux à fréquenter le centre-ville de Villeréal. Notre village a la chance d'accueillir de nouveaux habitants, qui rénovent les maisons anciennes, de nouveaux commerces et entreprises, donc de nouveaux travailleurs et clients. Sans parler des touristes qui viennent visiter notre bastide tout au long de l'année. Villeréal se remplit au quotidien de nouvelles personnes et donc fatalement de nouvelles voitures. Nous vivons aujourd'hui ce que les villes ont connu il y a des décennies, à savoir un engorgement : trop de véhicules et pas assez de places de stationnement.

Deuxième point, il y a la Halle. Monument historique classé, le joyau du cœur du village est en souffrance. Sa structure présente des signes de fatigue, plusieurs de ses poteaux subissent des petits coups de pare-chocs régulièrement et cet édifice

mérite à notre avis d'être bien plus mis en valeur.

Enfin dernier élément, il existe déjà des parkings et des emplacements sur l'extérieur du tour de ville. Ce constat est partagé par tous, reste à trouver la ou les solutions qui vont permettre de gérer au mieux l'accès au centre-ville.

Le 21 février dernier, les élus municipaux ont travaillé avec les représentants des commerçants pour trouver des solutions, car la situation ne peut pas rester en l'état. Il nous faut favoriser les flux de circulation, c'est-à-dire rendre facile l'entrée dans le centre-ville, le stationnement pour des clients sur nos places, puis leur départ et ainsi de suite. Pour cela, les personnes qui viennent travailler et qui restent toute la journée en ville doivent faire l'effort de se garer sur les extérieurs du village. Les boulevards et le parking des Riviérettes offrent de très nombreuses places facilement accessibles et sont à moins de 400 m du centre.

Afin d'avancer progressivement dans cette régulation du stationnement, nous avons convenu lors de cette commission de travail avec les commerçants qu'une période d'expérimentation serait testée jusqu'à la fin de l'été. Nous rendrons le stationnement interdit des deux côtés larges de la Halle, où l'on se gare actuellement en épi. Du mobilier urbain sera installé pour matérialiser cette interdiction. Cela aura pour effet de protéger et mettre un peu plus en valeur ce monument remarquable.

Dans le même temps, les entrepreneurs et les employés qui œuvrent dans les commerces et services du centre-ville sont invités à se garer sur les boulevards et sur le parking des Riviérettes. Cette démarche doit être partagée par tous si nous souhaitons une réussite totale, pour le bien de nos entreprises et de nos commerces. C'est un équilibre délicat qu'il nous faut acquérir et c'est ensemble que nous trouverons la bonne solution. ■



Photo © Christelle Blavette

## Et un règlement pour les terrasses

Après un travail préparatoire par la commission travaux de la municipalité, une réunion entre élus et des représentants des commerçants a eu lieu le 7 février. Un projet de règlement terrasse a été validé et permettra de fixer un cadre commun. Seuls les commerces de bouche (restaurants, salons de thé, cafés) peuvent bénéficier d'une terrasse s'ils le souhaitent. Ce règlement sera remis aux professionnels concernés et indiquera la nature des matériaux autorisés pour le mobilier, le façonnage de la terrasse, les couleurs pour les stores et parasols, et les règles d'entretien. ■

<p>The Metropolitan Opera <b>HD LIVE</b></p>	<p><b>TURANDOT</b> Samedi 7 mai <b>HAMLET</b> Samedi 4 juin Salle François Mitterrand 18h55</p>		<p><b>LE BOURGEOIS GENTILHOMME</b> Jeudi 9 juin Salle François Mitterrand 20h10</p>
--	---	--	---

Journal trimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 101 - Avril / Mai / Juin 2022

Responsable de la publication : Guillaume Moliérac, maire de Villeréal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette, Maxime Chéroux, Thomas Gasseling

Imprimerie : Pub-Echo Agen 87B104 - Création de la maquette : Jean-Paul Epinette - Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veysset.

www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.



La relocalisation est une idée qui s'impose dans le débat public, de plus en plus consensuelle. Mais le principe s'applique-t-il à nos déchets ? Où vont-ils avant de trouver un nouvel emploi ? Nous vous proposons de suivre le contenu de nos poubelles en interrogeant Julie Farbos, qui nous sert de guide dans ce parcours méconnu.

● **La collecte des déchets plastiques n'est pas facturée aux habitants via une redevance. Peut-on conclure que tout le monde trie ses emballages ?**

Pas tout à fait. Un tiers environ est jeté avec les ordures ménagères. Il faut savoir que le traitement par enfouissement d'une tonne de déchets ménagers revient cher (120 € HT dans la CCBHAP) alors que les déchets plastiques, s'ils sont triés, peuvent être recyclés et donc revendus à des repreneurs.

● **Que fait-on alors des déchets arrivés au centre de tri ? Sont-ils tous pris en charge ?**

Cela dépend de la qualité du tri. Les erreurs de tri coûtent cher car ces déchets font un voyage aller puis repartent vers l'enfouissement. ValOrizon facture alors à la communauté ce trajet, aussi coûteux que l'aller. Cela concerne environ 25% des déchets, parfois plus pour les communes qui n'ont pas mis en place la redevance incitative. La CCBHAP fait ici plutôt partie des bons élèves. Ailleurs dans le 47, le retour des déchets mal triés peut concerner près de 30 % du total.

● **Et les emballages bien triés peuvent-ils tous retrouver une deuxième vie ?**

Les plastiques sont séparés selon leur nature : PVC ou PET pour les bouteilles, polyéthylène, polypropylène ou autres. Certains déchets plastiques ne sont pas à mettre dans le tri car ils ne seront pas valorisés : les jouets, la vaisselle en plastique, les brosses à dents... Pour faire simple, il faut trier les emballages et pas les objets. Les emballages triés se répartissent en onze catégories : acier, PVC, aluminium... Les entreprises spécialisées dans leur recyclage nous rachètent cette marchandise selon le cours du marché, variable, mais plutôt à la hausse en ce moment.

● **Qu'est-ce qui changera avec le nouveau centre de tri de Damazan ?**

En 2023, nos déchets des bacs jaunes prendront la route de ce futur centre qui devrait être inauguré au 1er janvier et géré par ValOrizon. C'est un centre très important. L'exploitant que nous avons retenu pour une période de sept ans est Paprec, l'un des poids lourds du secteur du recyclage. Nous aurons dix machines réparties sur deux chaînes de tri, prévues pour trier 15 000 tonnes de déchets à l'année. Paprec assurera la distribution et la valorisation de ces différents déchets via ses filiales et différentes entreprises. ■

## portrait



Photo © Christelle Blavette

Elle est depuis juillet 2021 la nouvelle assistante sociale du secteur de Villeréal

## Sandrine Cano

*" Protéger l'enfant et l'adulte en danger est le cœur de mon métier "*

**Son bureau a déménagé en janvier dernier dans les locaux de l'espace de vie sociale ECLATS, route de Monflanquin : un cadre de travail positif, vivant, dynamique qui facilite les échanges avec les habitants qu'elle accompagne, pour ce tempérament soucieux des autres.**

Née à Bordeaux, Sandrine passe son enfance et son adolescence dans la capitale girondine. Aux côtés de ses grands-parents paternels, nés en Espagne et ayant vécu au Maroc, elle baigne dans une mixité sociale et ethnique quotidienne. Son grand-père parle français, espagnol et arabe ; il est celui vers qui se tournent les habitants du quartier lorsqu'ils ont besoin d'un coup de pouce avec les tracasseries administratives. Puis, c'est le déménagement de la famille à Orléans et le moment du choix post-bac : sans grande conviction, Sandrine part à la fac en Langues Etrangères Appliquées. Pour gagner un peu d'argent, elle décroche un poste de surveillante à mi-

temps dans un collège. La "pionne" se sent bien au contact des jeunes. Elle hésite alors sur la voie à suivre mais passe finalement le concours pour intégrer une formation d'assistante de service social à Paris. Trois ans plus tard, diplômée, elle commence sa carrière auprès de l'enfance inadaptée, dans l'équivalent des ITEP actuels. Elle y consacrera finalement 18 ans de sa carrière. Les turbulences de la vie lui font quitter la capitale et naturellement, elle pense au Sud-Ouest de son enfance comme point de chute. Elle se présente à différents postes et c'est finalement au centre médico-social de Villeneuve-sur-Lot, au pôle Accueil et Prévention, qu'elle arrive en 2009. Mais après douze ans passés à Villeneuve, elle a le sentiment d'avoir fait le tour du sujet et l'envie de se

réinventer. Le travail en zone rurale la tente et notamment Villeréal dont elle entend des échos positifs : un village qui bouge, où des initiatives naissent. « Les difficultés des habitants sont ici les mêmes qu'en ville, la mobilité en plus. La population est aussi plus âgée. Il y a moins de partenaires institutionnels ou sociaux, les soutiens sont plus difficiles à trouver. Il faut chercher et créer les appuis. Mais mes missions restent les mêmes : accueillir, écouter, informer et orienter les personnes en difficultés ». Toujours avec sa voix douce et patiente. ■

Sandrine Cano accueille les habitants qui le souhaitent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, soit dans son bureau dans les locaux d'ECLATS, ou bien à domicile, ou encore dans un lieu neutre choisi ensemble. Un premier contact doit être pris auprès du Centre Médico-Social de Fumel au 05.53.71.20.61.

Leur maillot rouge est connu de tous : les coureurs de Cyclo 4 arpentent les routes du canton depuis bientôt trente ans. L'association organisait le 27 mars dernier le circuit de Banel à Villeréal. « Avec cinquante bénévoles et une trentaine de coureurs du club, nous avons à peu près les deux tiers des licenciés présents » note le président, Guy Moliérac. Le Grand prix cycliste de Villeréal a été reporté trois fois. Parmi les licenciés présents, des coureurs chevronnés, qui enchaînent des étapes de 80 km et permettent au club d'afficher un palmarès remarquable. Mais aussi des habitués où se mélangent plusieurs générations, avec un recrutement qui va d'Eymet à Lalinde. « Il y a peu de clubs cyclistes dans le coin. Même si nous avons perdu des licenciés avec la crise sanitaire, creusé les finances aussi, le club est actif dans la durée ». Depuis des années, ils enchaînent des aventures inoubliables avec le seul carburant musculaire : La Sotonera, Paris, St Dié-des-Vosges, un Tour de Corse... « La seule difficulté pour commencer le vélo, c'est le matériel, remarque Guy Moliérac. Les parents dépensent rarement pour 4000 € de matériel, même si on trouve des vélos d'occasion à moitié prix. Le foot, c'est plus simple : on monte dans le bus et c'est parti ». Il y a un certain élan cycliste actuel, notamment autour du cyclo-cross : un circuit est d'ailleurs prévu par le club à Castillonès en décembre. D'ici là, Cyclo 4 continuera d'animer nos routes de campagne ! ■

Contact : Guy Moliérac - 06.72.09.50.51  
Mail: cyclo4-haut.agenais@orange.fr  
https://cyclo4passion.blog4ever.com  
Facebook : CYCLO 4 Haut Agenais

## Toujours en quête d'idées pour animer Villeréal, l'Amicale des commerçants relance les réunions de voitures anciennes sur la place de la Halle.

Villeréal va accueillir de nouveau les passionnés de véhicules anciens, de manière régulière, tous les quatrièmes dimanches du mois, à partir du 24 avril. Venant d'un peu partout dans la région, ces amateurs de belles cylindrées ont répondu avec plaisir à l'invitation et seront présents en centre-ville dès 9h le matin et jusque dans l'après-midi. Cette manifestation, qui avait déjà eu lieu il y a plusieurs années, animera à nouveau la place de la Halle un dimanche chaque mois, en plus de la brocante mensuelle.



L'Amicale prépare également la seconde édition du Festival d'Astronomie, avec un programme enrichi sur deux jours le premier week-end de juillet. Après un passage du planétarium pendant quatre jours en mai à destination des enfants des écoles de Villeréal, Saint-Vivien, Saint-Eutrope-de-Born et Montaut, l'hippodrome accueillera des activités notamment pour les enfants le samedi 2 juillet après-midi (ateliers fusée à eau et fabrication d'une carte du ciel). Ces ateliers seront suivis d'une intervention sur la mythologie et les constellations et d'une période d'observation du ciel en soirée. Le lendemain, le planétarium s'installera sous la Halle, entouré d'une bourse d'échange de matériel d'astronomie et d'une exposition photos. Une observation du soleil est prévue depuis le parvis de l'église ainsi qu'une série de conférences en journée. Une intervention de l'astrophysicien Francis Rocard clôturera le week-end. Celui-ci deviendra ainsi un habitué de cette manifestation ! ■



## Le projet de city-stade est lancé

Villeréal pourrait bénéficier de "l'effet J.O." si le projet de terrain multi-sports des élus est retenu par l'Agence Nationale du Sport (ANS). En effet, dans le cadre du plan de financement "Paris 2024", qui vise à multiplier les infrastructures sportives, nous pourrions profiter de subventions indispensables pour un tel équipement, dont le coût avoisine les 100 000 €. Notre territoire, classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), fait partie des candidats ciblés. L'emplacement, sur le terrain enherbé des Riviérettes, proche du péricolaire et de la maternelle, mais aussi du centre-bourg, fait partie des critères d'acceptation, tout comme l'utilisation par plusieurs structures (écoles, Vacances Nature, CFA, club de football, etc.). Ce city-stade serait donc un espace de loisirs accessible à tous, avec un terrain de foot de 25 m de long, surmonté de paniers de basket,

entouré d'une piste de course et de tables de pique-nique. Ce nouvel équipement préfigurerait un futur embellissement du parking des Riviérettes, tout en ne limitant pas la capacité de stationnement de celui-ci, essentielle le jour du marché. La Municipalité proposera son projet détaillé en juin à l'ANS. Et espère voir les travaux commencer au plus vite, peut-être avant la fin de l'année. ■

